



VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT

AVIS PUBLIC – DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

À la séance régulière, qui sera tenue le **10 octobre 2006**, à 19h30, au Carrefour Notre-Dame, 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure au règlement de zonage no 245, à savoir :

DÉROGATION MINEURE 2006-14 : LOT 2 070 245 (4, RUE ALEXIS-TROTTIER)

La demande est à l'effet de régulariser le bâtiment principal existant avec :

1. une marge latérale adjacente à une rue de 3,71 mètres au lieu de 4,5 mètres ;
2. une marge arrière de 8,55 mètres au lieu de 9 mètres.

Toute personne intéressée pourra alors se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande, lors de la séance régulière du 10 octobre 2006.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 20 SEPTEMBRE 2006.

Le greffier,

Jacques Robichaud, avocat

/sr